

1^o Rétablir la possession de Louis le Débonnaire, contre M. de La Roche La Carelle, qui, par je ne sais quelle distraction téméraire, a voulu substituer au fils de Charlemagne un saint monarque, venu 400 ans plus tard ;

2^o Expliquer intégralement l'inscription et les bas-reliefs, qui ne l'ont jamais été, de manière à donner une sérieuse et entière satisfaction au lecteur.

Je commence par l'inscription qui se lit au côté de l'épitre.

XIII

INSCRIPTION DE L'AUTEL D'AVENAS

J'ai sous les yeux trois exemplaires imprimés de l'inscription d'Avenas. Le plus ancien est celui de M. Périaud, dans l'*Album du Lyonnais* (1843-1844), tome II, page 65. Le second est celui de M. de La Roche La Carelle, au tome II de son *Histoire du Beaujolais*, page 26. Le troisième est celui de M. Charles de la Rochette, dans son *Histoire des évêques de Mâcon*, imprimée en 1866, tome I, page 253. Il y a entre eux quelques variantes, qui viennent de la difficulté de bien lire certaines lettres altérées par l'injure du temps. La mesure prosodique et la latinité demandent, je crois, qu'on la lise ainsi :

Rex Ludovicus pius et virtutis amicus
Offert ecclesiam. Recipit Vincentius istam.

Lampade bissena fluxurus julius ibat.
Mors fugat obpositum Regis ad interitum.

Cette curieuse inscription, on le voit, est composée de trois hexamètres suivis d'un pentamètre. La césure y rime avec la dernière syllabe de chaque vers, selon le mauvais goût du temps. Dans le troisième hexamètre, j'ai rétabli la vraie leçon, en écrivant *fluxu-*